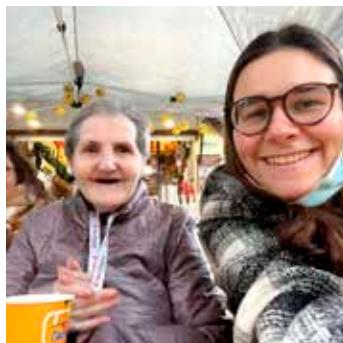


Projet de vie

Le défi du « Comme chez Soi »



Mars 2022

Editeur responsable : Khalid Zian
298a rue Haute - 1000 Bruxelles



Avant propos

Ce document a pour objectif de préciser les grands principes qui définissent les valeurs et la dynamique de la Maison Vesale. Nous envisageons ce projet de vie comme une déclaration d'intentions qui sera notre guide pour faire de ce défi du « Comme chez soi » une réussite.

Elaborer un projet de vie est une démarche dynamique et évolutive qui est l'affaire de tous. Nous procéderons à des ajustements ponctuels afin que cette déclaration reste la plus proche de nos préoccupations communes.

Que vous soyez habitant, membre de la famille, proche, collaborateur ou personne qui porte intérêt à la Maison Vesale, ce document est le vôtre, celui qui rythme au quotidien la vie dans l'établissement.

Nous vous souhaitons un agréable séjour à la Maison Vesale !



Présentation de la Maison Vesale

La Maison Vesale a pour vocation d'accueillir des personnes qui présentent une Maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée (MAMA), en les considérant en premier lieu comme des citoyens dont l'avis compte.

La Maison Vesale est un reflet de la société dans toutes ses composantes socio-culturelles. Elle ne vit pas en vase clos.

La Maison Vesale comprend 6 unités de vie de 20 habitants et un espace bien-être/cafétéria au 7^e étage, avec salle de kiné/sport, salon de coiffure, espace de relaxation, potager urbain, espace enfants et terrasse verte avec vue imprenable sur Bruxelles.

La Maison Vesale est un lieu de vie qui se veut le plus proche possible du « Comme chez Soi », tant dans son approche architecturale que professionnelle. Notre objectif est de développer une maison de repos et de soins qui soit visuellement la moins médicalisée possible, tout en offrant notre expertise en matière d'accompagnement de la MAMA.

Nous souhaitons accueillir et accompagner individuellement chaque habitant, riche de son histoire passée, présente et à venir. Dans la mesure du possible, le projet de vie collectif de la Maison Vesale sera en harmonie avec le projet de vie individualisé de chaque habitant, afin de lui garantir une place respectueuse dans la Maison Vesale.

De nombreuses valeurs sont au fondement de notre dynamique professionnelle et de notre approche bienveillante : le respect, le bien-être, la dignité, la diversité, la liberté, etc. Ces valeurs font notamment référence à la déclaration d'intention en matière de MAMA du CPAS de la Ville de Bruxelles. Chaque membre du personnel s'est engagé à les mettre en œuvre avec le soutien des habitants et leur entourage.

Le projet de vie de la Maison Vesale est également en adéquation avec le projet institutionnel des maisons de repos et de soins du CPAS de Bruxelles que nous tenons à votre disposition.

Le « Comme chez Soi »

La Maison Vesale est le lieu de vie des habitants. Elle se veut ouverte afin que chaque habitant s'y sente bien et en sécurité.

Chacune des 6 unités de vie se structure autour de divers espaces permettant une libre circulation le jour et la nuit (cuisine, salon, living, jardin d'hiver, espace de repos). Vous trouverez peu de portes fermées.

Nous avons privilégié un aménagement et des couleurs qui soient le plus proche possible des repères classiques d'une habitation traditionnelle. Une attention particulière a également été apportée à des repères subtils en vue de stimuler les sens des habitants de manière rassurante et sécurisante (éclairage, type de revêtements, odeurs...).

Chaque chambre dispose de tout le confort utile. Nous pouvons, dans une certaine mesure, procéder à quelques adaptations pour la rendre plus proche possible des habitudes de chaque habitant.

Afin de développer l'approche familière, le personnel de la Maison Vesale fait preuve de polyvalence, quelle que soit sa fonction. A titre d'exemple, l'infirmier peut préparer un repas et le technicien de surface participer à une activité récréative.

Chacun dispose de ses compétences professionnelles mais la relation humaine et la solidarité sont des dénominateurs communs à l'ensemble des membres du personnel. Chaque collaborateur contribue au bien-être de l'habitant dans un esprit d'interdisciplinarité.

Le bien-être

La Maison Vesale est soucieuse des besoins physiques ainsi que du bien-être de ses habitants. Le relationnel est indispensable pour créer un cadre de vie agréable pour chacun.

Nous nous intéressons à l'histoire de vie de chaque habitant, à ce qui le rend unique et qui nous permet de répondre au mieux à ses besoins et aspirations présents et futurs. C'est notamment grâce à la présence de la psychologue et des assistantes sociales (cellule psycho-sociale) que ces échanges/partages permettent de mieux se

connaître. La cellule psycho-sociale avec le soutien de l'éducateur spécialisé organise des entretiens individuels avec les habitants et/ou les familles, ainsi que des groupes de parole.

Pour ce faire, nous avons la volonté d'associer la famille, l'entourage et le médecin de famille qui restent des partenaires privilégiés tant au moment de l'admission que tout au long du séjour de l'habitant. D'ailleurs, le conseil participatif à destination des habitants et de leurs proches s'organise en début de soirée afin de favoriser la disponibilité de chacun.

Pour faciliter cette implication, la Maison Vesale est ouverte aux visiteurs 24h/24h. Cette possibilité de visite permanente doit se faire de manière respectueuse afin de préserver le bien-vivre ensemble.

D'autres services peuvent être organisés pour les habitants et leur entourage :

- Nous disposons d'une chambre d'amis qui peut accueillir un proche dans les moments particuliers qui jalonnent la vie d'un habitant.
- Chacun est le bienvenu pour partager un repas ou un autre moment de convivialité.
- La cafétéria ou la salle de réception, équipée d'une kitchenette, peuvent être réservées pour l'organisation d'événements familiaux ou autres.

La dignité

L'habitant est une personne unique qui ne se réduit pas à sa maladie.

Comme tout citoyen, les habitants de la Maison Vesale ont des droits et des obligations. Ils peuvent exprimer librement leurs opinions dans le cadre d'un respect mutuel et leur avis est pris en compte.

Dans cette optique, nous nous engageons à vouvoyer l'habitant aussi longtemps qu'il ne nous a pas donné la permission de le tutoyer. Nous respectons sa chambre comme son domicile : nous n'y entrons pas sans y avoir été invité, après avoir frappé à la porte et sans s'être présenté.

S'il en a la possibilité et en concertation avec l'équipe, l'habitant ou le membre de sa famille peut disposer de la clé de la chambre et de ses armoires.

Cet engagement relatif à la vie privée se traduit également par notre souci de respecter la vie affective et sexuelle de chaque habitant.

L'accompagnement de la fin de vie est, quant à lui, assuré dans la Maison par l'équipe pluridisciplinaire formée aux soins palliatifs. Dans ce cadre, une concertation pluridisciplinaire a lieu mensuellement sous la coordination de deux personnes de référence pour les soins palliatifs.

La diversité

La Maison Vesale ne catégorise pas les habitants dans les unités de vie en fonction de l'évolution de leur pathologie.

La Maison Vesale accueille et accompagne des habitants atteints de tous les types de MAMA, en veillant à la mixité au sein de chaque unité de vie. Nous avons fait le choix réfléchi et partagé de ne pas catégoriser les habitants dans les unités de vie en fonction de leur pathologie.

Nous nous engageons à accompagner au mieux chaque habitant quelle que soit sa MAMA et son stade d'évolution. L'habitant garde sa chambre, son domicile, jusqu'à la fin de sa vie. Tout déménagement est l'exception.

Afin de soutenir cette orientation, un partenariat novateur a été mis sur pied afin de former l'ensemble du personnel à l'approche Montessori entre 2018 et 2022. Des « référents Montessori » ont été élus parmi et par le personnel en cours de formation afin de favoriser l'implémentation et la pérennisation de cette approche qui prône le développement de l'indépendance, de l'autonomie et de la participation sociale.

La liberté

La Maison Vesale préserve la liberté de mouvement de l'habitant : celui-ci peut circuler dans toute la maison. Une attention particulière a été apportée à la sécurité environnante.

Nous nous engageons à laisser l'habitant se promener dans la maison et à lui permettre de rester à l'endroit où il se sent bien, pour autant que sa sécurité ne soit pas mise en péril.

Une réflexion particulière est également menée au sujet de la vie nocturne de certains habitants.

La contention physique, chimique ou géographique est une mesure d'exception qui s'inscrit dans un contexte légal que nous tenons à la disposition de chacun.

La contention doit être appliquée en dernier recours avec l'accord de l'habitant aussi longtemps qu'il peut exprimer son opinion. Chez nous, par exemple, vous ne trouverez pas de barreaux à nos lits.

Le Comité de non-contention, sous la coordination de la personne de référence pour la démence, se réunit mensuellement afin de chercher des alternatives à la contention, de façon pluridisciplinaire et individualisée.

Le respect du rythme

La Maison Vesale respecte au mieux les habitudes de vie de chaque habitant et adapte son organisation en ce sens.

Nous souhaitons développer un cadre de vie qui soit le moins contraignant possible pour l'habitant. Il s'agit ici de créer de la sérénité et d'ainsi faciliter les relations humaines et l'accompagnement de la personne accueillie.

Nous nous engageons à respecter les habitudes de vie de chaque habitant. Nous respectons ses heures de lever, de coucher, de toilettes, de repas,... en adaptant notre organisation à ses habitudes ou à ses souhaits du moment. Nous acceptons qu'un habitant refuse de participer à une activité ou à un soin.

Si une activité faisant sens pour nos habitants se déroule en dehors des heures habituelles de travail, le planning des activités sera adapté afin de rendre l'activité possible (activités les WE, en soirée...).

Lors des préparatifs en vue d'une admission à la Maison Vesale, il est primordial de nous faire part des habitudes de vie du futur habitant.

La participation aux repas

Le repas est un moment privilégié de convivialité. Chaque unité de vie dispose de sa propre cuisine. Nous nous engageons, dans les limites de nos possibilités, à répondre au mieux aux envies des habitants.

Le repas doit rester un moment de plaisir. Pour qu'il se sente bien, l'habitant a la liberté de manger où et quand il le désire, même s'il n'est pas dans son unité de vie.

Afin d'éviter un sentiment d'échec chez l'habitant lors du repas, nous lui laissons la possibilité de manger autrement qu'avec des couverts.

La cuisine de chaque unité de vie est un espace ouvert. L'ensemble des membres du personnel s'est engagé à participer ponctuellement aux moments repas en compagnie des habitants.

L'importance des repas se retrouve également dans notre déclaration en matière de nutrition et d'hydratation. Notre diététicienne se tient par ailleurs à votre disposition pour vous expliquer les tenants et aboutissants de notre approche et pour examiner vos requêtes.

Dans ce cadre, un comité des menus et un comité de liaison alimentation et nutrition se réunit régulièrement pour une approche transversale d'amélioration de la qualité. La Maison Vesale bénéficie de la certification AFSCA.

Des professionnels en tenue civile

Afin de créer une plus grande proximité avec les habitants et de renforcer les repères traditionnels, nous privilégions une tenue de travail qui soit la plus proche possible du civil.

Au-delà de la fonction et de ses spécificités (ex : infirmière, médecin...), c'est l'aspect relationnel que nous souhaitons mettre en avant.

Cela implique que vous trouverez chez nous des polos de couleurs, sans distinction de fonction, avec le prénom de l'agent. Les tenues du personnel respectent les obligations en matière d'hygiène définies par les autorités compétentes.

Afin de faciliter votre séjour et celui de votre proche, la cellule psycho-sociale vous transmettra, lors de l'admission, une fiche qui vous permettra d'identifier et contacter les principales personnes ressources.

Votre avis compte !

Nous nous tenons à la disposition de chacun afin d'échanger au sujet de tout point repris dans le présent projet de vie.

Une idée ? Une suggestion ? N'hésitez pas à nous en faire part :

- en échangeant directement avec les équipes
- lors des Conseils participatifs qui se tiennent de manière trimestrielle
- via notre boîte à suggestions qui se trouve à l'accueil
- via notre adresse mail : maisonvesale@cpasbxl.brussels
- par courrier : Maison Vesale, Rue des Alexiens 45, 1000 Bruxelles
- sur rendez-vous (auprès du service social, de la direction, etc.)

Rue des Alexiens 45, 1000 Bruxelles

Tél : +32 2 431 86 00

maisonvesale@cpasbxl.brussels

www.maisonvesale.be

